

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° CA 2023-29-RPA

Convocation du 22 Septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES SOCIALES

Objet : Atelier Sophrologie à la Résidence
Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme SEVIN, Mme CHAVOT, M. DEVAUX, M. BARREAU

Étaient excusés M. LAGRANGE, Mme PERRIN ayant donné pouvoir à M. FOURRIER
Mme DOUHARD, Mme METERY

Secrétaire de séance Mme GILLOT

Rapport présenté par Mme GILLOT

Rapport présenté par : Mme GILLOT

Entendu l'exposé du rapporteur sur l'intérêt de conduire des ateliers de sophrologie mensuel, autour d'un protocole bien être sur 4 séances auprès des résidents de Louis Veillaud.

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents afférents avec Madame Béatrice CORTHINAS, Prestataire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

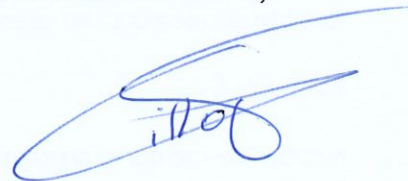
L'adjoint chargé des Affaires sociales
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,

Blandine GILLOT



Transmis à la Sous-Préfecture le 12 octobre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 25 octobre 2023.